



PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE
MIXTE
DU 29 novembre 2019

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le vingt-neuf novembre deux mille dix-neuf, à 18 heures 30, l'Assemblée Générale Extraordinaire du club de Tir du Castellans s'est déroulée à la salle du château Saint Hilaire à COUDOUX.

Le Président, André FERAUD, constate que le quorum est atteint et que l'Assemblée Générale Extraordinaire, régulièrement constituée, peut valablement délibérer sur la base de 210 votants déclarés, présents ou représentés.

Le secrétaire de séance désigné est **Yves LECOILLARD**.

Le Président met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence,
- les pouvoirs des membres représentés par des mandataires,
- Le projet des nouveaux statuts.

L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire est le suivant :

- Modification de l'article 6 des statuts pour que l'élection de l'ensemble des membres du comité directeur se déroule tous les quatre ans.
- Reconduction des membres du comité directeur.

- Le président propose l'adoption du nouvel article 6 ainsi rédigé :

L'association est administrée par un comité directeur de 9 membres élus par l'assemblée générale pour 4 ans sur proposition du Président. Le vote à bulletin secret étant l'exception, celui-ci ne sera organisé qu'en cas de demande expresse d'un membre.

Le Président soumet au vote à main levée cette proposition

Le nouvel article 6 est adopté à l'unanimité.

- Le président remercie l'assemblée pour la confiance accordée aux membres du bureau et annonce que cet article sera appliqué immédiatement.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le Président clôture l'Assemblée Générale Extraordinaire à 18 heures 45 et ouvre l'assemblée générale ordinaire.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le secrétaire de séance désigné est **Yves LECOILLARD**.

Le Président, André FERAUD, constate que le quorum est atteint et que l'Assemblée Générale ordinaire, régulièrement constituée, peut valablement délibérer sur la base de 210 votants déclarés, présents ou représentés.

Le Président met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence,
- les pouvoirs des membres représentés par des mandataires,
- Le bilan et le compte de résultat de la saison 2019/2020.

Il rappelle à cet effet que ces documents ont été mis à la disposition des membres depuis la convocation pour consultation au siège de l'association.

EVOLUTION DES MEMBRES :

Le Président indique que l'association Club de Tir du Castellàs compte pour la saison 2018/2019, 712 sociétaires répartis en 605 adhérents et 107 adhérents en deuxième club.

COTISATIONS :

Pour la saison 2019/2020, il informe les membres que la cotisation est portée à **180€** et que, suite à la directive de la FFT, les licences doivent être renouvelées au plus tard le **30 septembre 2019**.

Pour la **LICENCE JEUNE**, le montant est fixé à **100€** et celle des **Adhérents 2°CLUB** à **140€**. Le droit d'entrée à **70€**.

PRIX DIVERS :

- Le badge portail est de **20€**.
- Les tireurs extérieurs licenciés FFT, désirants s'entraîner sur nos installations devront s'acquitter d'un droit d'accès journalier de **10€**.
- Les personnes invitées par un adhérent du CTC doivent s'acquitter de la somme de **10€** (1 invité maximum par adhérent licencié au CTC 1^{er} club). Pas d'invité pour les 2^{èmes} clubs. Tous les invités doivent impérativement se présenter au bureau munis d'une pièce d'identité pour contrôle sur le fichier FFT.

PRESENTATION DES COMPTES DE L'ASSOCIATION POUR LA SAISON 2018/2019 :

La situation financière a été présentée et commentée par **Monsieur MESSINES** expert-comptable du cabinet CONSORTIUM.

Le Président propose d'approuver les comptes pour la saison 2018/2019 tels que présentés par Monsieur MESSINE, l'affectation des bénéfices constatés en fonds associatifs et que soit donné quitus au Président et au Trésorier.

Le Président soumet au vote à main levée cette proposition
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

PRESENTATION DU BILAN D'ACTIVITES DE LA SAISON 2018/2019 :

LES OBJECTIFS SPORTIFS

Le Président André FERAUD revient sur les résultats sportifs pour l'année 2018 /2019.

La saison 2018/2019 a été marquée par une très forte participation de nos compétiteurs aux manifestations officielles, aussi bien en individuel qu'en équipe.

Nos compétiteurs ont porté les couleurs du Club sur les plus hautes marches des podiums en concours officiels depuis les départementaux jusqu'aux Championnats de France, d'Europe et du Monde, totalisant ainsi un grand nombre de médailles d'Or, d'Argent et de Bronze. Messieurs Louis ARTAUD et Robert ASTIER ont été sélectionnés en équipe de France pour les championnats d'Europe.

Le président précise que les compétiteurs qui ne participent pas aux concours organisés par le CTC ne seront pas défrayés des concours extérieurs.

RESULTATS DE L'ENSEMBLE DES COMPETITIONS DE L'ANNEE FEDERALE ET INTERNATIONALE 2018/2019

BENCH-REST et HUNTER

Championnat Regional Hunter GC à La Fare les Oliviers :

- Deux médailles d'Or, une médaille d'Argent pour Louis ARTAUD
- Une médaille d'Or, deux médailles d'argent pour Henry BERNARD
- Trois médailles de Bronze Éric BAILLE

Varmint for score :

- Une médaille d'argent pour Jean-claude EYMIEU

Hunter GC et Varmint for score à Montalieu :

- Deux médailles d'Or, trois médailles d'argent pour Louis ARTAUD
- Trois médailles d'Or, deux médailles d'argent pour Henry BERNARD

Varmint for score :

- Une médaille d'Or, deux médailles de bronze pour Jean-claude EYMIEU

Bench-rest des vendanges à La Fare les Oliviers :

- Une médaille d'Or pour Silvia ESTERAS
- Une médaille de bronze pour Louis ARTAUD

Championnat départemental Hunter GC à Vitrolles

- Deux médailles d'Or et une médaille d'argent pour Louis ARTAUD
- Une médaille d'Or, deux médailles d'argent et une médaille de bronze pour Henry BERNARD
- Une médaille de bronze pour Jean-luc FERAUD
- Une médaille d'Or et une médaille d'argent pour Jean-claude EYMIEU en VFS

Championnat International de Bench-rest à La FARE LES OLIVIERS :

- Quatre médailles d'Or et une médaille d'argent pour Louis ARTAUD
- Deux médailles d'argent pour Xavier BESAS
- Une médaille d'argent pour Jean-claude EYMIEU
- Une médaille de bronze pour Henry BERNARD, Xavier BESAS
- Deux médailles de bronze pour Silvia ESTERAS

Championnat de France de Bench-rest, Hunter GC et Hunter 22 LR à CHATEAUROUX: Hunter et BR

- Deux médailles d'Or pour Louis ARTAUD
- Une médaille d'Argent et deux médailles de bronze pour Henry BERNARD
- Une médaille d'Or en équipe pour L. ARTAUD, H. BERNARD et E. BAILLE
- Une médaille d'argent en équipe pour H. BERNARD, L. ARTAUD et JC EYMIEU
-

Varmint For Score

- Une médaille d'Argent pour Jean-Claude EYMIEU
- Une médaille de bronze pour Marc DUFOUR

SILHOUETTES METALLIQUES :

Championnat Départemental :

- Trois médailles d'Or, quatre médailles d'argent et cinq médailles de bronze pour Robert ASTIER
- Cinq médailles d'argent pour Gérard RUDZINSKI

Championnat Régional :

- Dix médailles d'Or, quatre médailles d'argent et une médaille de bronze pour Robert ASTIER
- Une médaille d'Or, deux médailles d'argent et cinq médailles de bronze pour Gérard RUDZINSKI
- Une médaille d'Or et une médaille de bronze pour Yves LECOILLARD
- Une médaille d'Or pour Alina COLAS

Championnat de France à CHATEAUROUX :

- Deux médailles d'Or, deux médailles d'argent et deux médailles de Bronze pour Robert ASTIER

Championnat d'Europe à CHATEAUROUX :

Robert ASTIER sélectionné en équipe de France :

- Une médaille d'Or, deux médailles d'argent et deux de Bronze en individuel

ARMES ANCIENNES

Championnat Départemental :

- Deux médailles d'Or pour Rodrigue RUEDA

Championnat Régional :

- Deux médailles d'Or pour Rodrigue RUEDA

TIR AUX ARMES REGLEMENTAIRES

Championnat départemental à La Fare les Oliviers :

- Deux médailles d'argent pour Franck DELOUS
- Une médaille d'Or pour Cirgues JUILLARD

Championnat Régional à Vitrolles :

- Une médaille d'Or pour Vincent VERNHETTES
- Une médaille d'argent pour Franck DELOUS

Championnat de France à VITROLLES :

- Une médaille de bronze en équipe pour F. DELOUS, C. JUILLARD et V. VERNHETTES

A tous ces compétiteurs qui ont représentés le Club, le Président et le comité directeur leur adresse leurs sincères et vives félicitations sportives et leur souhaite pour la saison à venir la réussite dans leurs disciplines respectives.

ACTIVITES DU CLUB

Cette année encore de nombreux concours amicaux et officiels ont été organisés :

- Circuit National Silhouettes métalliques
- Téléthon (ball-trap)
- Circuit National Hunter 22 LR
- Championnat départemental et concours amical de T.A.R.
- Championnat départemental carabine hunter gros calibre
- Championnat international de Bench-Rest et Grand prix des vendanges
- Ball-trap (+nocturne)
- Fun Tirs

ECOLE DE TIR

- Les séances se déroulent les mercredis hors vacances scolaires de 17h à 19h
- L'encadrement est assuré par quatre initiateurs diplômés FFT : Rodrigue RUEDA, Joseph CHIOCCA, Xavier MAREUIL, Cirgues JUILLARD et Olivier HOUTEKINS.
- Les adultes peuvent pratiquer le tir à 10 mètres le dimanche matin.

Rappel des principales lignes du règlement intérieur

- Respecter les installations mises à disposition, laisser propre votre pas de tir et dégrafer votre cible carton.
- Ne pas tirer au calibre 22 LR sur le pas de tir 200 mètres (ricochets)
- Porter son badge visiblement
- Fermer la porte de la véranda avant de partir
- Avant d'aller aux cibles, enclencher le gyrophare et contrôler que toutes les armes du pas de tir soient en sécurité
- Les personnes restant sur les pas de tir doivent se trouver en retrait du pas de tir
- Les adhérents en 1^{er} club ont droit à un seul invité, licencié FFT
- Les adhérents en 2^{ème} club n'ont pas droit aux invités
- Le badge portail est strictement personnel et non cessible
- Tous tireurs doit être en possession des documents règlementaires correspondants aux armes utilisées sur le pas de tir
- Fusil cal. 12 : tirs interdits sur toutes les cibles de tous les pas de tir sauf sur le poste réservé situé à l'extrême gauche, contre la bute du pas de tir 50/100 m.

COMMISSION REGLEMENTATION

Concernant toutes les questions relatives à la réglementation des armes, le conseiller Gilbert MERCIER, délégué de l'UFA 13 Provence, étudiera avec vous toutes les situations que vous lui présenterez (il est conseillé de prendre rendez-vous). L'assistance et l'aide du délégué UFA est gratuite pour tous les membres du C.T.C.

COMMISSION DE DISCIPLINE ET SECURITE

Néant

CARNETS DE TIR

Le Président rappelle que chaque adhérent doit effectuer par 12 mois glissants trois séances de tirs contrôlés ou trois concours organisés par le club.

- Chaque séance devra être espacée de 2 mois et un jour minimum.

Chaque demande de tampon sur le carnet de tir doit être précédée obligatoirement d'une séance de tir contrôlée.

PERMANENCE DES BUREAUX

Les permanences se tiennent deux fois par semaine : le mercredi de 16h à 19h30 et le dimanche de 9h à 11h30.

Exceptionnellement deux permanences de plus ont été mise en place les lundis matin et samedi matin pendant deux mois pour délivrer les licences.

OUVERTURE DU BALL TRAP

Le Ball-Trap est ouvert le dimanche de 9h à 12h.

INVESTISSEMENT ET TRAVAUX EFFECTUES POUR LA SAISON 2018-2019

Le Président expose les travaux réalisés :

- Remplacement de la porte d'entrée 200m et mise en place d'un contrôle d'accès
- Mise en place de caméra HD
- Etanchéité toiture bureau
- Mise en place portail à l'extrémité du mur du 200M
- Liaison radio contrôle d'accès
- Réfection et agrandissement du puisard pour réception des eaux de pluie
- Achat d'un conteneur
- Mise en sécurité du bas de la falaise au 100M
- Remise en état du système 3x7
- Remplacement des anciens projecteurs par des leds au Ball Trap
- Agrandissement du chemin d'accès et goudronnage

TRAVAUX PREVUS POUR LA SAISON 2019-2020

Travaux :

- Etude d'une éventuelle installation du sanglier courant
- Projet d'installation d'un piège à balles pour le pas de tir 25 mètres
- Etude aménagement d'un espace dédié à la discipline TSV (IPSC)
- Etude phonique de la salle 10m et réfection peinture/électricité
- Réfection de l'éclairage du 10m par des panneaux LED
- Travaux de peinture du bureau secrétariat
- Remplacement clôture au portail d'entrée

Achats :

- 3 Pistolets 9mm pour la location : Glock 17, CZ Shadow et Glock 21.

REMERCIEMENTS AUX SOCIETES

- Monsieur MAUPAS Fabien directeur Mac Do Salon, pour le Sponsor de cibles
- Monsieur VIOLA Xavier Société HORIZON pour le don du portail
- Monsieur TOPXHIU Max société Ma.MAX pour la fourniture de serrures et clés donnant accès à toutes les portes avec une seule clé
- Monsieur André GIULJ pour tous les travaux de peinture
- Monsieur Robert ASTIER pour son aide concernant l'achats de matériel électrique et pour le don d'un véhicule.

Le Président tient à remercier, au nom de l'ensemble des adhérents, tous les bénévoles pour leur participation aux travaux organisés pour l'entretien général du stand, à l'organisation des concours et la gestion quotidienne du club.

Le Président propose d'approuver le rapport moral pour la saison 2018/2019 tel qu'il vient de le présenter.

Le Président soumet au vote à main levée cette proposition
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Election des membres du Comité Directeur :

A l'issue de cette AG, le Comité de Direction se réunira pour élire le Président du CTC.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h15.

xxxxxxxxxx

Fait, en deux exemplaires, à La FARE LES OLIVIERS, le 29 novembre 2019.

Ont signé :

Le Président

Le Secrétaire

Le Trésorier

André FERAUD

Nadia BOURDURE

Michel CRESPY